

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1804

Artikel: Cachée derrière la crise économique, une crise écologique majeure : le rapport biennal du WWF sur l'état de la Terre est à prendre en compte lorsqu'il est question de relance, ou pour compléter la comptabilité nationale

Autor: Schöni Bartoli, Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012633>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cachée derrière la crise économique, une crise écologique majeure

Le rapport biennal du WWF sur l'état de la Terre est à prendre en compte lorsqu'il est question de relance, ou pour compléter la comptabilité nationale

Daniel Schöni Bartoli (25 novembre 2008)

L'automne 2008 a vu la parution du rapport du WWF intitulé *Planète vivante*. Il s'agit d'un document publié tous les deux ans et qui établit un bulletin de santé de la Terre, du moins de sa partie vivante. Il aboutit à un calcul de l'empreinte écologique de l'humanité sur la planète et un état de l'évolution des espèces animales, ainsi qu'à des propositions de stratégies pour l'avenir.

Si son élaboration implique de nombreux éléments et des calculs complexes, le principe de l'empreinte écologique est relativement simple: il s'agit de convertir les sollicitations de l'être humain vis-à-vis de son milieu naturel en hectares puis de comparer ce résultat avec le nombre d'hectares disponibles pour la vie humaine sur la planète. Les chiffres du WWF sont terrifiants: l'humanité consomme annuellement presque 30% de ressources de plus que ce que la Terre peut lui offrir!

Le mode de vie occidental, en train de se généraliser, n'est pas généralisable. Il est très probable que la majorité de nos contemporains l'ont compris, mais sans pour l'instant en tenir compte. Ainsi, en Suisse, nous vivons largement au-dessus de nos «*moyens*» écologiques, en consommant 2,4 fois ce que des ressources partagées entre tous les terriens pourraient nous permettre. Notre situation n'est pas encore intenable, parce

qu'une partie significative des habitants de cette planète vit très en dessous de nos standards de consommation. Mais l'évolution en cours est en train de rapprocher à toute vitesse le moment auquel la question du nécessaire partage va intervenir avec force dans les relations internationales. Il faut savoir que la pression de l'humanité sur l'environnement terrestre a doublé lors des 45 dernières années. Et aujourd'hui, le WWF calcule que le nombre moyen d'hectares à disposition par être humain est d'à peine plus que 2, et que la croissance démographique qui devrait porter le vaisseau planétaire à 9 milliards d'habitants d'ici le milieu du XXI^e siècle va le réduire encore. La Suisse se situe quant à elle à plus de 5 hectares globaux par personne.

En cette fin d'année 2008, les esprits sont plus inquiets de la santé financière et de la dynamique économique de nos sociétés. Or, oublier le principal danger serait une erreur majeure. Au rythme actuel, l'humanité aura besoin de 2 planètes en 2030. C'est tout une série de problèmes majeurs qui sont agendés pour les prochaines décennies: déforestation, pénuries d'eau, chute de la biodiversité, changement climatique, surexploitation des ressources, multiplication des pollutions, accumulation de déchets toxiques, etc. La surexploitation actuelle de notre «*capital écologique*» est

un non-sens sur le plan économique: l'entreprise Terre ne vit pas sur ses recettes périodiques, mais en prélevant les ressources nécessaires sur le capital de l'entreprise. N'importe quel patron sait que cela est mortel à terme.

A l'échelle mondiale, la Suisse est un petit pays, ce qui fait que nous ne nous percevons pas forcément comme un variable d'ajustement majeure. Et pourtant, nous faisons partie des «*débiteurs écologiques*» de par nos importations de ressources naturelles. En effet, il faut bien prendre conscience que des consommations de ressources, des pollutions et des prélèvements nécessaires à la production ailleurs ont pour but une consommation sur notre territoire. Le jour viendra où les créiteurs écologiques vont faire valoir leurs prétentions sur ces valeurs d'échange.

Notre comptabilité nationale (organisée autour du PIB) fait pour l'instant encore et toujours l'impasse sur la valeur des ressources naturelles. En ignorant les services rendus par l'environnement, ainsi que les pertes occasionnées par la pollution, elle nous donne des informations trompeuses sur notre capacité à affronter les difficultés à venir. Corriger notre évaluation actuelle est une priorité, et cela permettra de mettre en évidence à quel point notre gestion actuelle des transports, par exemple, n'est pas durable du tout.

C'est toute notre gestion qui est concernée et qui va devoir être revue: l'aménagement du territoire (certaines relocalisations seront certainement nécessaires), la fiscalité, la politique des

transports, l'indépendance énergétique. A l'échelle des évolutions planétaires décrites par le rapport du WWF, nous sommes en train d'accumuler du retard. Il y a urgence d'intégrer ce débat à toutes nos

décisions, même en période de récession: c'est d'ailleurs le moment où jamais de consentir les investissements nécessaires pour être prêt le jour où la crise écologique pèsera plus explicitement sur l'économie.

Les bilatérales menacées par un champ de mines

L'alignement obligatoire sur l'UE compromet davantage la démocratie suisse que ne le ferait l'adhésion pure et simple

Albert Tille (30 novembre 2008)

Un vote négatif sur la libre circulation provoquerait, on le sait, la remise en cause de sept accords bilatéraux. C'est l'effet de la clause guillotine qui lie juridiquement l'ensemble du paquet accepté; par le peuple suisse il y a huit ans. Mais ce n'est pas tout. Un «non» poserait; un problème majeur qui conduirait à interrompre la participation de la Suisse à l'Espace Schengen. Le vice-président de la Commission européenne l'a laissé clairement entendre à Eveline Widmer-Schlumpf en déplacement à Bruxelles à l'occasion de l'entrée en force des accords Schengen-Dublin. Une acceptation, le 8 février, de la libre circulation n'écarterait cependant pas l'incertitude de nos relations avec l'Europe.

L'accord de Schengen, qui abolit les frontières terrestres avec l'Europe le 12 décembre 2008 et celles des aéroports le 29 mars 2009, est menacé par sa clause évolutive. Pour permettre le bon fonctionnement; de l'Espace, Bruxelles procède à des modifications de l'accord qui s'imposent à tous les pays

participants. La Suisse ne participe pas à la prise de décision sur les nouvelles règles. Mais elle doit les accepter ou; alors se retirer de l'accord. La question n'est pas anodine. Le Conseil fédéral doit déjà faire approuver une série de nouveautés par le Parlement, et par le peuple en cas de référendum. Les garde-frontières suisses devront, sur requête, prêter main forte à la surveillance des frontières extérieures à l'Espace, par exemple entre la Pologne et l'Ukraine. La Suisse devra échanger les informations sur l'octroi des visas, créer un fichier informatisé sur les armes et faciliter l'échange d'informations policières. C'est autant de menaces à la survie de l'accord de Schengen. Ainsi, l'UDC a d'ores et déjà manifesté son hostilité à l'intégralité de l'échange d'informations policières.

La contestation permanente des relations Suisse-Europe a encore d'autres beaux jours devant elle. Bruxelles entend désormais imposer une clause évolutive à tout accord portant sur la participation de la Suisse à un système communautaire.

C'est le cas des nouvelles formalités de contrôle des marchandises aux frontières. Ce sera le cas pour le futur accord sur l'électricité ou sur le libre-échange agricole. Quelle incertitude déstabilisatrice! Chaque modification réglementaire, même de détail, remettrait en question le fonctionnement; de pans entiers de notre vie économique et sociale. La politique européenne de la Suisse est un terrain miné par d'incessantes menaces référendaires. La Suisse est contrainte, sous menace d'asphyxie, de régler sa cohabitation avec l'Europe qui nous entoure. Elle refuse pour l'heure l'adhésion. Le fonctionnement; interne de l'Union serait, affirme-t-on, incompatible avec le maintien intact de la démocratie semi-directe. Pour éviter l'impossible isolement sans toucher à ses droits populaires, la Suisse a donc choisi; la voie des accords bilatéraux. Mais on s'aperçoit maintenant que la survie de ces arrangements ne fait pas meilleur ménage avec le droit référendaire.

La Suisse défendrait mieux ses